

Infolettre RI-RTF

Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique

OCTOBRE 2026

Se préparer à faire face aux situations d'urgence

Une panne de courant planifiée récemment par Hydro-Québec a privé certains secteurs d'électricité pendant environ 12 heures. Bien que cette interruption ait été annoncée à l'avance, l'événement a permis à certaines ressources de constater qu'elles gagneraient à renforcer leur préparation afin de maintenir leurs activités et de répondre aux besoins des usagers pendant toute la durée d'une panne.

Cet événement rappelle l'importance de profiter de chaque situation vécue pour revoir les mesures en place et améliorer la capacité du milieu de vie à faire face à différents aléas, qu'ils soient planifiés ou imprévus : panne de courant, chaleur accablante, inondation, tempête, problème d'approvisionnement ou autre situation pouvant perturber les services.

Cette préparation s'inscrit notamment dans le service commun « Assurer le confort et la sécurité », dont voici un extrait :

« Les conditions de température, d'humidité et d'éclairage sont adéquates. L'aération est satisfaisante. **Les actions à poser en cas d'urgence sont prévues.** L'espace est aménagé de façon fonctionnelle et sécuritaire pour les besoins des usagers et selon leur condition. [...] ».

Des mesures à prévoir dès maintenant

Chaque ressource est invitée à revoir ou mettre en place son plan d'urgence et à vérifier qu'il peut être appliqué concrètement, de jour comme de nuit et en toute saison. La planification doit tenir compte des caractéristiques du milieu, des besoins des usagers, de la durée possible de l'événement et des effectifs présents.

- Déterminer les mesures à prendre pour assurer la sécurité, la surveillance, les soins et le confort des usagers durant une interruption de service.
- Prévoir les fournitures essentielles en quantité suffisante, notamment l'eau potable, les aliments pouvant être consommés sans cuisson, les lampes de poche, les piles et le matériel nécessaire aux besoins particuliers des usagers.
- Vérifier les moyens permettant de conserver les médicaments, les aliments et tout autre produit nécessitant une température contrôlée.
- S'assurer que les coordonnées d'urgence, la liste des personnes à joindre et les renseignements utiles sur les usagers sont accessibles même en l'absence d'électricité ou de connexion Internet.
- Préciser les rôles de chacun et informer les remplaçants/employés des mesures à appliquer.
- Prévoir des solutions de rechange si la situation se prolonge ou si le maintien des usagers dans la ressource devient impossible ou non sécuritaire.
- Faire un retour après chaque événement afin de cerner les difficultés rencontrées et d'ajuster le plan d'urgence.

Pour vous aider à préparer ou à mettre à jour votre plan, consultez les conseils du gouvernement du Québec sur les urgences, les sinistres et les risques naturels :

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels>

Informez rapidement l'établissement

L'établissement demeure disponible pour vous supporter selon la nature et la gravité de la situation ou des événements vécus par votre ressource. Il est alors primordial d'informer votre intervenant qualité et clinique de toute situation exceptionnelle ou sinistre pouvant avoir une incidence sur votre prestation de service aux usagers.

Nouveaux outils pour soutenir les aides soignants lors d'une chute

Marche à suivre D

De nouveaux outils ont été conçus afin de soutenir les aides-soignants dans l'application de la marche à suivre lors d'une chute en ressource intermédiaire (RI). Ils visent à en faciliter l'appropriation, à mieux comprendre les étapes à réaliser et à favoriser des interventions sécuritaires.

Module d'appropriation interactif

Titre : Module d'appropriation de la marche à suivre D pour les RI et RPA SAPA

Vous pouvez accéder au module en suivant ce chemin :

Site Web de « Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire », section *À propos, Milieux de vie et ressources d'hébergement, Outils cliniques pour les milieux de vie* et *Outils cliniques pour les aides-soignants*.

D'une durée d'environ 10 minutes, ce module permet de sensibiliser les aides-soignants à la marche à suivre et de revoir les principales étapes à respecter lorsqu'une chute survient. Il constitue un moyen simple et rapide de consolider les connaissances et de soutenir une application uniforme dans les milieux.

Outil d'aide à la discussion après une chute

Titre : Outil d'aide à la discussion post chute entre les membres de l'équipe en RI et RPA SAPA

Cet outil, disponible au même endroit que le module d'appropriation, propose à l'équipe un temps de réflexion à la suite d'une chute. Il permet de faire un retour sur la situation, de déterminer ce qui a bien fonctionné, de relever les difficultés rencontrées et d'identifier des pistes d'amélioration. Cette démarche contribue à renforcer les pratiques attendues et à prévenir la récurrence des difficultés ou des erreurs d'application observées dans des situations comparables.

Trois courtes capsules vidéo (à venir)

Ces capsules offriront des exemples concrets pour aider les aides-soignants à appliquer les consignes dans différentes situations.

Les capsules seront accessibles prochainement sur le site Web de « *Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire* », section *À propos, Milieux de vie et ressources d'hébergement, Outils cliniques pour les milieux de vie et Outils cliniques pour les aides-soignants* :

- Lever d'un usager sans blessure avec une aide minimale à la suite d'une chute.
- Lever d'un usager sans blessure mais incapable de se relever avec une aide minimale (utilisation d'un lève-personne).
- Chute avec blessure grave nécessitant un appel au 911.

Vous trouverez également d'autres outils cliniques destinés aux aides-soignants sur cette même page Web.

Formations 2026-2027

Tel que mentionné dans l'infolettre « spéciale formation » publiée en août 2026, vous trouverez en annexe, comme prévu, les affiches des formations 2026-2027 offertes à chacune des associations. Pour vous inscrire, veuillez écrire à l'adresse courriel suivante : formationsri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca.

Les formations offertes en présentiel comportent un nombre de places limité. Nous vous encourageons donc à réserver votre place rapidement! Cette année, une offre de formation diversifiée vous est proposée afin d'enrichir vos connaissances et de renforcer vos compétences.

Pour les ressources représentées par la FFARIQ, l'ADREQ et le SCFP, veuillez noter qu'après avoir suivi une formation, vous disposez d'un délai de 60 jours pour soumettre votre demande de remboursement.

Le 5 du mois approche et vous n'avez pas encore reçu votre formulaire de facturation?

Communiquez avec l'équipe *Gestion des ententes et rétribution* à ri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca. Nous vous accompagnerons afin que vous puissiez transmettre votre facturation dans le délai requis, malgré un retard postal ou toute autre situation particulière.

L'équipe *Gestion des ententes et rétribution* est là pour vous accompagner!



En route vers le Mois de la prévention des chutes!

Activités de sensibilisation

Le mois de novembre, consacré à la prévention des chutes, approche à grand pas! Différentes activités ont été développées à l'intention des équipes des milieux de vie afin de sensibiliser les responsables et le personnel à l'importance de la prévention des chutes et de leurs conséquences.

Certaines activités peuvent être animées par le responsable du milieu ou un membre du personnel, tandis que d'autres peuvent être réalisées de façon individuelle. À vous de choisir celles qui vous conviennent le mieux! Vous trouverez deux activités de sensibilisation en annexe.

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

JEU QUESTIONNAIRE - VRAI OU FAUX? ET ESTIME LA STAT!

- Format : animation en groupe
- Durée approximative : 5 à 10 minutes

TROUVE LE RISQUE!

- Format : animation en groupe
- Durée approximative : 5 à 10 minutes

JEU D'ÉVASION : DEBOUT JUSQU'AU BOUT

- Format : module interactif en ligne, individuel, pourrait être animé en groupe
- Durée approximative : 10 à 20 minutes
- Lien : <https://view.genially.com/6abe8eece53a62025a667222>

Vous trouverez d'autres documents et outils pédagogiques pour soutenir la prévention des chutes auprès des employés et des usagers des milieux de vie sur la page Web dédiée à la prévention des chutes du site de « Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire », section *Services, Vivre en santé et Prévenir les chutes*.



Semaine de la prévention des incendies du 4 au 10 octobre 2026



La connaissance et l'adoption des comportements sécuritaires aident à améliorer la sécurité de tous.

LE SAVIEZ-VOUS?

Près de **48 % des incendies** qui se produisent dans les maisons sont liés à **une distraction ou à une erreur humaine**.

Une mauvaise utilisation des appareils électriques et un manque d'entretien de vos installations peuvent causer un incendie. Les appareils électriques et l'équipement de distribution d'électricité constituent la source de chaleur des incendies pour plus de 23 % des bâtiments résidentiels endommagés.

En tant que responsable de RI ou RTF, vous devez effectuer des activités de prévention et de sensibilisation en sécurité incendie auprès des usagers que vous hébergez au cours d'une année. À titre de rappel, la sécurité incendie est intégrée au Critère 16 – Sécurité et salubrité du milieu de vie, tel que défini dans les critères généraux déterminés par le ministre du Cadre de référence RI-RTF.

Pour les ressources hébergeant une clientèle SAPA et DITSADP, nous vous rappelons les éléments suivants:

N'oubliez pas d'inscrire vos activités dans un registre des activités de prévention incendie et de le déposer dans votre PSI. Vous trouverez des exemples de registres sur le site Web de « *Prévenir le feu* », section « *Gestionnaire de résidence* ».

De plus, n'oubliez pas de faire parvenir votre rapport d'observation de l'exercice d'incendie 2026 (fiche 11 de votre plan de sécurité incendie) à votre intervenant qualité, ainsi qu'à l'équipe GRSI à l'adresse courriel : grsi.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca.

Les bons réflexes pour prévenir les incendies (voir documents en annexe)



- Ne pas laisser les appareils électriques en veille.
- Ne pas surcharger les prises électriques.
- Vérifier les fils électriques.
- Bien éteindre les cigarettes, en disposer de façon sécuritaire et ne pas fumer au lit.
- Ne rien laisser sur le feu ou dans le four sans surveillance et veiller à bien éteindre la cuisinière après utilisation.
- Éloigner les produits inflammables des sources de chaleur.
- Nettoyer vos conduits de sècheuse.



RAPPEL : Le changement d'heure aura lieu dans la nuit du samedi 31 octobre au dimanche 1er novembre 2026. C'est le moment de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de remplacer les piles au besoin.

LE SAVIEZ-VOUS? Encore aujourd'hui :

90 % des incendies mortels se produisent dans des bâtiments résidentiels où les avertisseurs de fumée étaient non fonctionnels ou absents.

25 % des incendies résidentiels sont causés par des articles de fumeurs mal éteints ou mal disposés.

18 % des incendies résidentiels surviennent dans la cuisine.

Vous trouverez en annexe deux dépliants d'information : l'un sur l'avertisseur de fumée et l'autre sur le plan d'évacuation.

ANNEXES

- ❖ Programmation des formations 2026-2027 – FFARIQ
- ❖ Programmation des formations autonomes 2026-2027 - FFARIQ
- ❖ Programmation des formations 2026-2027 - ADREQ
- ❖ Programmation des formations 2026-2027 – SCFP
- ❖ Programmation des formations autonomes 2026-2027 – SCFP
- ❖ Programmation des formations 2026-2027 – ARIHQ
- ❖ Programmation des formations 2026-2027 – FRIJQ
- ❖ Activité 1 de sensibilisation
- ❖ Activité 2 de sensibilisation
- ❖ Affiche sur les 10 conseils pour prévenir les incendies
- ❖ Affiche sur les conseils électrisants
- ❖ Dépliant d'information sur l'avertisseur de fumée
- ❖ Dépliant d'information sur le plan d'évacuation



Programmation des formations 2026-2027

En collaboration avec la FFARIQ et Santé Québec Capitale-Nationale Universitaire

Transition à la vie adulte

Description de la formation :

Le passage à la vie adulte comporte son lot de défis pour les jeunes ayant fait l'objet d'un suivi par la protection de la jeunesse. Il va sans dire que les parents d'accueil exercent une influence déterminante sur le déroulement de cette étape charnière. Comment soutenir le développement de leur autonomie et naviguer sur les enjeux propres à cette transition? La présente animation couvre ces thèmes et se donne sous une modalité de groupe, favorisant les échanges et partages.

*Animation de 2 rencontres en présentiel, au 2915 av. du Bourg-Royal, Québec (Québec) G1C 3S2.

Formateurs CIUSSS : Caroline Sirois et Jean-Christophe Bouillon

Dates limite et date des animations :

Première cohorte : (date limite d'inscription via votre intervenant : 28 octobre)

- 4 novembre 2026 de 9 h 00 à 12 h 00;
- 2 décembre 2026 de 9 h 00 à 12 h 00

Cadre de référence RI-RTF

Description de la formation :

La formation vise à préciser les responsabilités de l'établissement versus celles des RI-RTF envers les usagers confiés dans ces milieux. Elle permet de mieux comprendre les balises qui encadrent la relation entre l'établissement et la ressource.

Formatrices CIUSSSCN : Natacha Boileau, Charline Drapeau et Jessica Trudel

Cet automne :

Date : 7 octobre 2026, 8h30 à 16h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 2 octobre 2026

Cet hiver :

Date : 3 février 2027, 8h30 à 16h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 29 janvier 2027

ALERTE NOUVEAUTÉ

Accompagner nos jeunes à mieux vivre leur sexualité de l'enfance à l'adolescence

Description de la formation :

Nous vous invitons à participer à cet atelier de 3.5h visant à mieux comprendre le développement de la sexualité de l'enfance à l'adolescence. Offert dans un espace bienveillant et respectueux, cet atelier vous permettra d'acquérir des repères clairs, de mieux répondre aux questionnements des jeunes et d'adopter des approches adaptées à chaque étape de leur développement. Vous y découvrirez des outils concrets pour aborder ce sujet avec aisance, ouverture et sensibilité. Cet atelier est également une occasion d'échanger et de se sentir soutenu dans votre rôle.

Centre de formation : Institut de formation en santé et service sociaux (IFSSS)

Cet automne :

Date : 21 octobre 2026, 9h à 12h30 en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 16 octobre 2026

Cet hiver :

Date : 16 février 2027, 12h à 15h30 en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 11 février 2027

Comprendre son relevé de paie

Description de la formation :

L'objectif de cette formation est de vous faire connaître les composantes de la rétribution afin de bien comprendre votre relevé de paiement et être capable de l'analyser correctement.

Formatrice CIUSSSCN: Nancy Lortie

Cet automne :

Date : 22 octobre 2026, 9h à 10h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 19 octobre 2026

Présentation d'hiver :

Date : 18 février 2027, 9h à 10h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 15 février 2027

Le développement du langage & de la communication : accompagner nos tout-petits - 0-5 ans

Description de la formation :

Comment le langage se développe-t-il chez les tout-petits? Que peut-on faire pour le soutenir au quotidien? Et comment distinguer les variations normales des situations qui méritent davantage d'attention?

Les premières années de vie sont cruciales pour le développement de la communication et du langage. Au cours de cet atelier dynamique de 3 heures, vous découvrirez comment ces habiletés émergent, quelles conditions favorisent leur développement et comment accompagner votre enfant à travers les interactions simples du quotidien.

Vous découvrirez :

- Les grandes étapes du développement du langage chez les tout-petits
- Les conditions les plus favorables à la communication
- Les stratégies de stimulation langagière les plus efficaces

Des réponses claires aux questions et défis fréquemment rencontrés par les parents

L'objectif? Vous permettre de mieux comprendre votre enfant et de repartir avec des outils concrets pour soutenir son développement langagier avec confiance.

Formatrice externe : Julie Parent, orthophoniste

Cet Automne seulement :

Date : 28 octobre 2026, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour vous inscrire : 23 octobre 2026

ALERTE NOUVEAUTÉ

Les ressentis de l'abandon, les découvrir et les accueillir

Description de la formation :

L'abandon est un mot lourd de sens. Qu'en est-il lorsqu'il nous habite ? Quelle forme prend-il ? Comment se manifeste-t-il? La réponse à ces questions se doit d'être nuancée et bien réfléchie.

La présentation vous permettra de vous mettre dans la peau du bébé, de l'enfant ou de l'adolescent qui vit ce sentiment par l'utilisation de mises en situation. L'un des buts de la présentation est de mieux comprendre les manifestations possibles du sentiment d'abandon.

Nous allons discuter de notions clés permettant d'accompagner ceux qui sont touchés par le sentiment d'abandon. L'accompagnement proposé dans cette présentation est orienté vers l'identification et la modulation des sensations physiques et des émotions de ceux qui ont été abandonnés ou qui se sentent abandonnés ou délaissés.

Formatrice externe : Sandra Rousseau, Travailleuse sociale

Cet automne seulement :

Date : 2 novembre 2026, 18h30 à 20h30 en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 28 octobre 2026

La compassion et sa fatigue

Description de la formation :

Accompagner les gens dans leurs périodes de vulnérabilité et de détresse comporte son lot de bons et de moins bons côtés. Par cette journée de formation, nous vous invitons à ralentir votre quotidien pour découvrir le merveilleux monde de la compassion et de sa fatigue. Nous y découvrirons une foule d'outils et de stratégies pour vous aider à prendre soin de vous, lorsque vous prenez soin des autres.

Formatrice externe : Julie Fournier, La Porte Rouge

Lieu : 555 boulevard Wilfrid Hamel (local E-201)- Places limitées

Cet automne seulement :

Date : 11 novembre 2026, 9h à 12h en présentiel

Date limite pour s'inscrire : 6 novembre 2026

ALERTE NOUVEAUTÉ

Le trouble de la personnalité limite

Description de la formation :

Nous vous invitons à participer à cet atelier de 2 heures afin de mieux comprendre le trouble (traits) de personnalité limite chez les jeunes. Offert dans un cadre respectueux et bienveillant, il permet d'acquérir des repères concrets, des outils pratiques et des stratégies d'accompagnement adaptées à votre réalité. Cette formation est aussi une occasion d'échanger et de se sentir soutenu dans votre rôle. Votre implication est précieuse et contribue directement au mieux-être des jeunes que vous accompagnez.

Centre de formation : Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)

Cet automne :

Date : 16 novembre 2026, 18h à 20h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 11 novembre 2026

Cet hiver :

Date : 26 janvier 2027, 10h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 21 janvier 2027

ALERTE NOUVEAUTÉ

Les écrans et nos enfants: comment les gérer sans virer fous?

Description de la formation :

Une question importante dans notre parentalité moderne! Axée sur des données de la science et des solutions concrètes, cette formation s'adresse aux parents qui souhaitent soutenir le bien-être de leurs enfants — de 0 à 18 ans — tout en retrouvant une relation plus sereine avec les technologies.

Nous aborderons :

- Les impacts des écrans sur le développement, à la lumière des données scientifiques les plus récentes;
- Pourquoi les écrans prennent autant de place dans nos vies (et dans celles de nos enfants);
- Comment proposer des alternatives réalistes et adaptées aux besoins réels des jeunes;

Comment instaurer des limites saines.

Avec une approche bienveillante, accessible et dénuée de jugement, cette conférence vise à outiller les parents plutôt qu'à leur ajouter de la pression.

Formatrice externe : Julie Parent, orthophoniste

Cet automne :

Date : 18 novembre 2026, 10h à 13h en virtuel

Date limite pour vous inscrire : 13 novembre 2026

Cet hiver :

Date : 20 janvier 2027, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour vous inscrire : 15 janvier 2027

Sensibilisation à la démarche de projet de vie en protection de la jeunesse

Description de la formation :

Pour tout enfant suivi en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), il est primordial de se préoccuper de leur projet de vie, en favorisant la présence d'un milieu de vie qui leur assure la continuité des soins et la stabilité des liens et des conditions de vie dont ils ont besoin pour s'enraciner, se développer et s'épanouir. Cette sensibilisation vise à expliquer en quoi consiste la démarche clinique d'un projet de vie. Également, nous aborderons les balises cliniques et juridiques associées aux projets de vie possibles pour ces enfants (maintien et retour en milieu familial, placement jusqu'à la majorité, adoption, tutelle et autonomie).

Formatrices CIUSSSCN : Katherine Rousseau et Josiane Laflamme

Cet automne :

Date : 20 novembre 2026, 9h à 12h, 555, boul. Wilfrid-Hamel, local E-201

Date limite pour s'inscrire : 17 novembre 2026

Cet hiver :

Date : 26 février 2027, 9h à 12h, 555, boul. Wilfrid-Hamel, local E-201

Date limite pour s'inscrire : 23 février 2027

Pour une pratique centrée sur la théorie de l'attachement

Description de la formation :

Initialement conçue pour les professionnels des centres jeunesse et des écoles, cette formation a été adaptée spécifiquement pour répondre aux besoins des familles d'accueil. Elle vise à ce que les familles d'accueil puissent aisément utiliser les notions d'attachement dans le quotidien avec les enfants qu'elles accompagnent. Elle permet aux familles de mieux comprendre les dynamiques relationnelles qui s'installent spontanément avec les enfants qu'elles côtoient. Les notions théoriques y sont présentées à l'aide d'allégories qui livrent, sous une forme conviviale, les principaux concepts d'attachement. Divers exercices très concrets en assurent une bonne intégration chez les participants.

Lieu : 555, boul. Wilfrid-Hamel, local E-201 (places limitées)

Formateur externe : Alexandre Baril– Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD)

Cet automne seulement :

Dates : 23 et 24 novembre 2026, 9 h à 16 h, E-201, 555 boulevard Wilfrid Hamel

Date limite pour s'inscrire : 18 novembre 2026

ALERTE NOUVEAUTÉ

Le trouble bipolaire

Description de la formation :

Nous vous invitons à prendre part à cet atelier de 2 heures pour approfondir votre compréhension de la bipolarité (ou les traits) chez les jeunes. Dans un environnement accueillant et professionnel, vous pourrez développer des repères cliniques, découvrir des outils concrets et adapter vos interventions au quotidien. Ce moment de partage vise également à briser l'isolement et à valoriser votre rôle essentiel auprès des jeunes.

Centre de formation : Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)

Cet automne :

Date : 25 novembre 2026, 10h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 20 novembre 2026

Cet hiver :

Date : 9 mars 2027, 18h à 20h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 4 mars 2027

ALERTE NOUVEAUTÉ

Comprendre les troubles du comportement alimentaire

Description de la formation :

Profitez de cette offre de formation pour en apprendre davantage sur la réalité des personnes vivant des troubles alimentaires, à en reconnaître les signes et à connaître les attitudes à favoriser.

Elle abordera les définitions de différents troubles de l'alimentation, les causes, le dépistage, le rétablissement et plus encore !

Formatrice externe : Marie-Andrée Cheney — Maison l'Éclaircie

Cet automne seulement :

Date: 1er décembre 2026, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 26 novembre 2026

ALERTE NOUVEAUTÉ

Ti-pou est TRÈS fâché

Description de la formation :

Formation dans laquelle on aborde comment accompagner l'enfant dans sa colère de manière à ce qu'il apprivoise cette émotion si mal comprise au lieu d'apprendre à la refouler. On répond à la fameuse question «Quand est-ce qu'il va arrêter de faire des crises?». On explore la «gestion» des crises sous la lunette des neurosciences et de la science de l'attachement.

Formatrice externe : Sarah Hamel, Psychoéducatrice

Cet automne seulement :

Date : 9 décembre 2026, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour vous inscrire : 4 décembre 2026

POUR VOUS INSCRIRE

PAR COURRIEL : formationsri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Notez que toutes les formations sont gratuites ou remboursables sur présentation d'une facture et d'une attestation, lesquelles doivent être jointes à votre formulaire de demande de remboursement.

ALERTE NOUVEAUTÉ

Formation : Hyperconnectivité - Conférence Parents-Ados

Description de la formation :

La conférence destinée aux parents d'adolescents du secondaire offre des outils concrets pour les accompagner dans la gestion de la relation de leurs jeunes avec les écrans. Elle aborde de manière interactive les principes fondamentaux de la prévention de la cyberdépendance ainsi que des stratégies et solutions saines pour une utilisation équilibrée des écrans.

Centre de formation : La maison Jean Lapointe

Cet automne seulement :

Date : 14 décembre 2026, 14h à 16h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 10 décembre 2026

Prévention du suicide

Description de la formation :

L'atelier de sensibilisation vise à en apprendre plus sur la réalité du suicide au Québec. Elle vise également à prendre conscience de nos propres biais sociaux dans le but d'avoir une vision plus objective de la problématique. Dans cette présentation, nous discuterons des principaux signes de détresses et moments critiques associés au suicide dans le but de mieux repérer les personnes en détresse. Nous discuterons, également, de comment nous pouvons prendre soin de nous et quelles sont les bonnes trajectoires pour référer une personne potentiellement vulnérable au suicide.

Centre de formation : Centre de prévention du suicide de Québec (CPSQ)

Cet automne :

Date : 16 décembre 2026, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 11 décembre 2026

Cet hiver :

Date : 2 février 2027, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 28 janvier 2027

ALERTE NOUVEAUTÉ

Se réguler pour mieux réguler

Description de la formation :

Tout passe par la régulation du système nerveux de l'adulte, même quand il est question du comportement de l'enfant! Dans cet atelier, on plonge au cœur du système nerveux pour mieux comprendre ce qui nous place à risque de surcharge. On va explorer les déclencheurs et les facteurs qui nous poussent à bout. On va également voir comment on peut concrètement intervenir en prévention pour éviter de se trouver submergé ET quoi faire lorsque malgré nous, on se retrouve en surcharge.

Formatrice externe : Sarah Hamel, Psychoéducatrice

Cet hiver seulement :

Date : 13 janvier 2027, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour vous inscrire : 8 janvier 2027

Trouble du spectre de l'alcoolisation fœtal (TSAF) : un trouble méconnu aux effets bien réels

Description de la formation :

Le Trouble du Spectre de l'Alcoolisation Foétale (TSAF) touche de nombreux enfants accueillis en milieu familial, mais demeure encore méconnu. Cette formation, conçue pour les familles d'accueil, vise à expliquer clairement ce qu'est le TSAF et à en présenter les principales répercussions sur le développement intellectuel, cognitif et social. Elle offre également une perspective humaine sur le parcours des personnes atteintes, de l'enfance à l'âge adulte, afin de favoriser une meilleure compréhension et un accompagnement plus adapté au quotidien.

Formatrice externe : Julie De Serre—Centre d'évaluation neuropsychologique et d'orientation pédagogique (CÉNOP)

Cet hiver seulement :

Date : 21 janvier 2027, 8h30 à 11h30 en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 18 janvier 2027

ALERTE NOUVEAUTÉ

Formation : Alcool et autres substances - Conférence Parents-Ados

Description de la formation :

La conférence parents-ados, destinée aux parents de jeunes du secondaire, propose des outils pratiques pour les aider à jouer un rôle proactif dans la prévention des risques liés à la consommation de substances chez leurs jeunes. Elle aborde de manière interactive les principes fondamentaux de la prévention des dépendances ainsi que des stratégies de communication favorisant une approche parentale positive.

Centre de formation : La maison Jean Lapointe

Cet hiver seulement :

Date : 8 février 2027, 14h à 16h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 4 février 2027

ALERTE NOUVEAUTÉ

La fondation du développement

Description de la formation :

Cette conférence est la présentation de mon modèle conceptuel de la fondation du développement (modèle de la petite maison).

C'est la porte d'entrée par excellence à l'approche développementale et relationnelle.

Ça permet, en une seule image, de comprendre les conditions nécessaires pour que les enfants soient

- disponibles à apprendre
- en mesure de développer leurs habiletés
- disponibles à suivre les consignes
- en mesure de se comporter adéquatement.

Ce modèle permet d'intervenir à la racine du problème plutôt que de juste intervenir sur le symptôme (comportement).

Formatrice externe : Sarah Hamel, Psychoéducatrice

Cet hiver seulement :

Date : 17 février 2027, 18h30 à 20h en virtuel

Date limite pour vous inscrire : 12 février 2027

ALERTE NOUVEAUTÉ

La dépression

Description de la formation :

Offrez-vous un moment pour mieux comprendre la dépression et soutenir efficacement les jeunes et les adultes que vous accompagnez. Nos ateliers de 2 heures proposent des outils concrets, des repères simples et des échanges enrichissants adaptés à la réalité des familles d'accueil et ressources intermédiaires. Que ce soit pour prévenir, reconnaître ou intervenir, ces formations vous permettront d'agir avec confiance et bienveillance.

Centre de formation : Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)

Cet hiver seulement :

Date : 24 février 2027, 10h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 22 février 2027

ALERTE NOUVEAUTÉ

L'enfant en situation de bilinguisme ou de plurilinguisme : comment bien l'accompagner

Description de la formation :

Le bilinguisme peut soulever de nombreuses questions chez les parents. Est-il normal qu'un enfant mélange les langues? Peut-il apprendre deux langues sans risque de confusion? Comment favoriser la langue minoritaire lorsqu'elle est peu présente dans son environnement? Dans cette formation, nous démystifierons le développement du langage chez les enfants exposés à plus d'une langue et verrons comment soutenir leur bilinguisme de façon simple, naturelle et adaptée à votre réalité.

Au programme :

Des stratégies concrètes adaptées aux familles bilingues, multilingues ou en démarche d'apprentissage d'une deuxième langue.

Formatrice externe : Julie Parent, orthophoniste

Cet hiver seulement :

Date: 16 mars 2027, 18h à 20h en virtuel

Date limite pour vous inscrire : 15 mars 2027

POUR VOUS INSCRIRE

PAR COURRIEL : formationsri-rtf.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Notez que toutes les formations sont gratuites ou remboursables sur présentation d'une facture et d'une attestation, lesquelles doivent être jointes à votre formulaire de demande de remboursement.

ALERTE NOUVEAUTÉ

Le lien d'attachement, les enjeux d'attachement et le trouble de l'attachement, de quoi parle-t-on au juste, un accompagnement sur mesure pour les familles d'accueil

Description de la formation :

Découvrez cette formation dynamique sur l'attachement, conçue pour outiller les familles d'accueil avec des stratégies efficaces. L'attachement joue un rôle clé dans le développement cognitif, émotionnel et social des enfants, des nourrissons aux adolescents(es), et cette formation vous permettra de partager des connaissances, valider vos compétences, mieux comprendre les besoins spécifiques des enfants accueillis et renforcer vos pratiques quotidiennes pour favoriser leur développement sécurisant !

Formatrice externe : Danielle Marchand, TES, Pétale Québec

Cet hiver seulement :

Date : 22 mars 2027, 8h30 à 16h30 en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 17 mars 2027

Gestion des risques

Description de la formation :

Lors de cette formation, vous apprendrez les fondements de la gestion des risques et du développement d'une culture de sécurité, les étapes du processus de la gestion des risques, le rôle et les responsabilités dans le processus et comment utiliser les outils et les ressources pour bien assumer vos responsabilités. Vous développerez notamment les habiletés pour compléter correctement le formulaire de déclaration AH-223-1.

Vous devez suivre la formation sur la plateforme "ENA partenaires" avant le jour de la formation. Voici le lien en vous connectant sur le site et chercher la formation 10496 : <https://fcp-partenaires.ca/enrol/index.php?id=10496>

Formatrice CIUSSSCN : Une professionnelle de l'équipe de la gestion des risques

Dates de formations en TEAMS :

26 novembre 2026, 9h30 à 11h

11 février 2027, 14h à 15h30

5 mai 2027, 9h30 à 11h

Date limite pour s'inscrire : 2 jours avant la formation

Introduction au rôle de famille d'accueil

(FA régulière et banque mixte)

Description de la formation : Il s'agit d'une possibilité de quatre rencontres qui vous permettront de mieux comprendre la réalité du rôle de famille d'accueil en faisant le lien entre la théorie et les situations vécues au quotidien. Grâce à l'accompagnement d'intervenants spécialisés, aux témoignages de familles d'accueil expérimentées et à des échanges enrichissants entre participants; vous développerez des connaissances concrètes et des outils pratiques pour accueillir un enfant avec confiance et mieux composer avec les défis rencontrés. Quatre formations complémentaires vous sont offertes à travers une formule concrète et flexible. Vous pouvez vous inscrire aux thèmes qui vous intéressent et les suivre dans l'ordre qui vous convient. Chaque formation répond à des questions fréquentes et présente des situations réelles vécues par les familles d'accueil.

Les thèmes proposés sont :

- **L'accueil d'un enfant** : de la présentation de son profil jusqu'à l'adaptation des premiers mois.
- **Les contacts parentaux** et la relation avec la famille biologique.
- **Les caractéristiques et les besoins** des enfants placés en famille d'accueil;
- **Adaptation et équilibre** : comprendre le rôle des différents intervenants et s'adapter à sa nouvelle réalité.

Formateurs Santé-Québec Capitale-Nationale Universitaire: Évaluateurs, Intervenants soutien-RTF et intervenants au suivi de la qualité (Variables selon le thème choisi).

Témoignages : Familles d'accueil régulières (2) et de type banque mixte (2) accueillant des enfants âgés entre 0 et 17 ans, à court-moyen ou long terme selon leur statut (En alternance selon le thème).

Lieu : Toutes les rencontres ont lieu en présentiel, au **525, boulevard Wilfrid-Hamel, G1M 2S8**. S'il vous est toutefois impossible de vous déplacer, veuillez le préciser dans votre courriel d'inscription et nous communiquerons avec vous.

Date et heure :

L'accueil d'un enfant:

08 septembre 2026 de 18h00 à 21h00

03 novembre 2026 de 18h00 à 21h00

Les contacts parentaux :

21 septembre 2026 de 18h00 à 21h00

1^{er} décembre 2026 de 18h00 à 21h00

Caractéristiques et besoins des enfants:

07 octobre 2026 de 18h00 à 21h00

09 novembre 2026 de 18h00 à 21h00

Adaptation et équilibre :

19 octobre 2026 de 18h00 à 21h00

23 novembre 2026 de 13h00 à 16h00

Inscription : Veuillez faire parvenir un courriel incluant votre nom, votre type de famille d'accueil (régulière ou banque mixte) ainsi que la date choisie, à l'adresse courriel suivante:

recrutement_familledaccueil.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca



Hygiène et salubrité alimentaire - Séance de formation en ligne asynchrone

Description de la formation : Cette formation vous enseignera à manipuler les aliments de façon à en préserver les qualités et l'innocuité; reconnaître sa part de responsabilité à l'égard de la manipulation des aliments et de leur innocuité; appliquer les bonnes pratiques et respecter les exigences relatives à la manipulation des aliments. Vous pouvez suivre cette formation au moment qui vous convient. *Il est à noter que les responsables RTF qui hébergent entre 4 et 9 usagers sont dans l'obligation de suivre cette formation (réglementée par le MAPAQ).*

Centre de formation : Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)

Durée : 3h30, au moment qui vous convient

Coût : 45 \$ + tx

Frais remboursables : En joignant l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement.

Pour suivre la formation : [Hygiène et salubrité alimentaires – Séance de formation \(en ligne\) | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec](#)

Développement de l'enfant — formation en ligne asynchrone

Description de la formation : Cette formation à distance sur le développement de l'enfant est d'une durée de 6 heures. Elle vous permettra d'acquérir une compréhension approfondie du développement de l'enfant. Elle vise à outiller les participants à reconnaître les étapes clés et les besoins spécifiques des enfants en fonction de leur âge, en tenant compte des impacts potentiels de l'accueil et des traumatismes vécus. Cette formation vous permettra ainsi de mieux soutenir le bien-être et l'évolution des enfants confiés, dans un environnement sécurisant et stimulant. Vous pourrez mieux soutenir le développement global de l'enfant, favorisant son bien-être émotionnel et son épanouissement personnel.

Date : Au moment de votre choix

Centre de formation : Forméduc

Coût : 52,19 \$ +tx (remboursable en joignant l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement).

Procédure pour suivre la formation : Pour suivre cette formation, rendez-vous sur le site Web officiel de « Formeduc », section « Famille d'accueil CIUSSCN ». ([Développement de l'enfant - Formation à distance - Forméduc](#))

Règlement sur la classification des services offerts par une RI-RTF (en ligne asynchrone)

Description de la formation : Les objectifs de cette formation sont de reconnaître la nature légale de l'utilisation de l'Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance et de préciser les différentes modalités liées à l'utilisation de l'Instrument. Cette formation vise une appropriation des diverses modalités d'application du guide d'utilisation de l'Instrument sur la classification des services offerts en RI-RTF. Suivant la formation, si vous demeurez avec des questions, veuillez les acheminer à l'adresse courriel suivante :

classifications-ri-rtf.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Formateur : Ministère de la santé et des services sociaux

Durée : 3h, au moment qui vous convient.

Frais remboursables : En joignant l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement.

Pour suivre la formation [Se connecter sur le site | ENA hors réseau](#) et rechercher la formation suivante :

[Règlement sur la classification des services offerts par une ressource intermédiaire et de type familial \(RI-RTF\)](#)

RCR-Secourisme général

Description de la formation : Comme mentionné dans le Cadre de référence RI-RTF, les ressources doivent maintenir leur conformité, en tout temps, aux 19 critères généraux du ministre en fonction de leur type de projet. Le critère 9 – Formation précise que la personne physique qui désire accueillir des usagers possède une formation à jour d'un organisme reconnu en réanimation cardiorespiratoire et en secourisme général. Les responsables de ressource se doivent de la renouveler aux 3 ans.

Aucun cours entièrement virtuel n'est accepté et ce, même lors du renouvellement. Le mode hybride est accepté, lorsque l'ensemble des compétences sont vues. Il est essentiel d'avoir le volet pratique en salle. Nous vous invitons à consulter l'article publié dans l'Infolettre de mai pour connaître les différentes compétences requises.

Lors de votre inscription, il est important de nommer que vous voulez suivre une formation RCR-Secourisme général incluant une portion relative au défibrillateur externe automatisé (DEA-Niveau C).

Formateur externe : De votre choix.

Date : Au moment opportun pour vous.

Frais remboursables : En joignant la facture et l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement.

Outillés pour la vie avec Ethos — formation en ligne asynchrone

Description de la formation : Cette formation préenregistrée sur la gestion des émotions est d'une durée de 3 heures. Elle vous permettra d'acquérir un ensemble de stratégies pour aider l'enfant à se connecter à ses ressources intérieures, afin d'être mieux outillé pour affronter la complexité du monde de façon autonome. Vous découvrirez une panoplie de rituels simples et faciles à appliquer. Remplissez votre coffre à outils d'interventions rapides, puissantes, respectueuses et efficaces. Vous aurez aussi la chance de recevoir le toutou « Éthos », un outil qui vous permettra d'accompagner l'enfant dans la gestion de ses émotions et de son anxiété.

Centre de formation : Génération IPC

Titre de la formation : Outillés pour la vie avec Ethos (en ligne)

Coût : 216,95 \$ +tx (remboursable en joignant l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement)

Procédure pour suivre la formation : Vous devez d'abord signifier votre intérêt à y participer en écrivant à l'adresse courriel suivante :

formationsri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca.

Prenez note que le nombre de participants est limité.

Noter que toutes les formations sont gratuites ou remboursées avec facture et attestation jointe à votre formulaire de demande de remboursement.

Programmation des formations 2026-2027

En collaboration avec l'ADREQ et Santé Québec Capitale-Nationale Universitaire

Transition à la vie adulte

Description de la formation : Le passage à la vie adulte comporte son lot de défis pour les jeunes ayant fait l'objet d'un suivi par la protection de la jeunesse. Il va sans dire que les parents d'accueil exercent une influence déterminante sur le déroulement de cette étape charnière. Comment soutenir le développement de leur autonomie et naviguer sur les enjeux propres à cette transition? La présente animation couvre ces thèmes et se donne sous une modalité de groupe, favorisant les échanges et partages.

*Animation de 2 rencontres en présentiel, au 2915 av. du Bourg-Royal, Québec (Québec) G1C 3S2.

Formateurs CIUSSS : Caroline Sirois et Jean-Christophe Bouillon

Dates limite et date des animations :

Première cohorte : (date limite d'inscription via votre intervenant : 28 octobre)

- 4 novembre 2026 de 9 h 00 à 12 h 00;
- 2 décembre 2026 de 9 h 00 à 12 h 00

Cadre de référence RI-RTF

Description de la formation : La formation vise à préciser les responsabilités de l'établissement versus celles des RI-RTF envers les usagers confiés dans ces milieux. Elle permet de mieux comprendre les balises qui encadrent la relation entre l'établissement et la ressource.

Formatrices CIUSSCN : Natacha Boileau, Charline Drapeau et Jessica Trudel

Cet automne :

Date : 7 octobre 2026, 8h30 à 16h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 2 octobre 2026

Cet hiver :

Date : 3 février 2027, 8h30—16h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 29 janvier 2027

Comprendre son relevé de paie

Description de la formation : L'objectif de cette formation est de vous faire connaître les composantes de la rétribution afin de bien comprendre votre relevé de paiement et être capable de l'analyser correctement.

Formatrice CIUSSSCN: Nancy Lortie

Cet automne :

Date : 22 octobre 2026, 9h à 10h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 19 octobre 2026

Présentation d'hiver :

Date : 18 février 2027, 9h à 10h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 15 février 2027

TDAH : effets et médicaments

Description de la formation :

- Description du TDAH
- La médication:
- Psychostimulant - Courte action - Longue action - Non stimulants
- Effets indésirables
- Rôle du pharmacien
- Trucs et astuces
- Boisson énergisante
- Un mot sur le cannabis

Formateur externe : PHARMACIE DENIS ROY ET MARTIN LEBLOND INC

Dates de formations en Présentiel :

15 octobre 2026, 9h pour l'avant-midi, Lévis

28 octobre 2026, 9h pour l'avant-midi, Saint-Joseph

Date limite pour s'inscrire : 2 jours avant la formation

Le développement du langage & de la communication : accompagner nos tout-petits - 0-5 ans

Description de la formation : Comment le langage se développe-t-il chez les tout-petits? Que peut-on faire pour le soutenir au quotidien? Et comment distinguer les variations normales des situations qui méritent davantage d'attention?

Les premières années de vie sont cruciales pour le développement de la communication et du langage. Au cours de cet atelier dynamique de 3 heures, vous découvrirez comment ces habiletés émergent, quelles conditions favorisent leur développement et comment accompagner votre enfant à travers les interactions simples du quotidien.

Vous découvrirez :

- Les grandes étapes du développement du langage chez les tout-petits
- Les conditions les plus favorables à la communication
- Les stratégies de stimulation langagière les plus efficaces

Des réponses claires aux questions et défis fréquemment rencontrés par les parents

L'objectif? Vous permettre de mieux comprendre votre enfant et de repartir avec des outils concrets pour soutenir son développement langagier avec confiance.

Le développement du langage & de la communication: accompagner nos enfants d'âge scolaire - 6-12 ans

Description de la formation : L'entrée à l'école marque une étape déterminante dans la vie des enfants : apprendre, socialiser, répondre à des exigences, s'adapter, exprimer leur pensée. Autant de défis qui reposent en grande partie sur leur capacité à communiquer efficacement. Mais quelles sont les conditions favorables à mettre en place pour aider notre enfant à s'épanouir dans cette grande étape? Comment reconnaître les signes de difficultés langagières, à l'oral comme à l'écrit? Et surtout, comment l'aider à surmonter ces défis pour favoriser sa réussite et son bien-être?

Dans cet atelier de 3 heures, vous apprendrez à :

- Reconnaître les signes de difficultés langagières chez l'enfant d'âge scolaire
- Comprendre leurs impacts sur la réussite, le comportement et la santé mentale
- Communiquer plus efficacement avec un enfant en difficulté
- Mettre en place des stratégies concrètes pour soutenir son développement et sa confiance

L'objectif Que vous repartiez avec des outils concrets pour mieux accompagner votre enfant dans ses apprentissages et dans ses relations avec les autres.

Formatrice externe : Julie Parent, orthophoniste

Cet Automne seulement :

Date : 4 novembre 2026, 9h à 16h, Saint-Joseph

Date : 5 novembre 2026, 9h à 16h, Lévis

Date limite pour vous inscrire : 2 jours avant la formation

Sensibilisation à la démarche de projet de vie en protection de la jeunesse

Description de la formation : Pour tout enfant suivi en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), il est primordial de se préoccuper de leur projet de vie, en favorisant la présence d'un milieu de vie qui leur assure la continuité des soins et la stabilité des liens et des conditions de vie dont ils ont besoin pour s'enraciner, se développer et s'épanouir. Cette sensibilisation vise à expliquer en quoi consiste la démarche clinique d'un projet de vie. Également, nous aborderons les bases cliniques et juridiques associées aux projets de vie possibles pour ces enfants (maintien et retour en milieu familial, placement jusqu'à la majorité, adoption, tutelle et autonomie).

Formatrices CIUSSSCN : Katherine Rousseau et Josiane Laflamme

Cet automne :

Date : 20 novembre 2026, 9h à 12h, 555, boul. Wilfrid-Hamel, local E-201

Date limite pour s'inscrire : 17 novembre 2026

Cet hiver :

Date : 26 février 2027, 9h à 12h, 555, boul. Wilfrid-Hamel, local E-201

Date limite pour s'inscrire : 23 février 2027

Surutilisation des écrans

Description de la formation :

Découvrez comment les technologies influencent le cerveau, les émotions et les comportements. Cette formation aborde les enjeux liés à la cyberdépendance, les signes à surveiller et les facteurs de risque. Vous y trouverez également des outils pratiques et des stratégies d'intervention pour accompagner les jeunes vers un usage plus sain et équilibré du numérique.

Formatrice externe : Marco Mailhot de cyberéquilibre

Cet automne :

Date : 25 novembre 2026, 9h à 16h, Saint-Joseph

Date : 26 novembre 2026, 9h à 16h, Lévis

Date limite pour s'inscrire : 20 novembre 2026

Cet hiver :

Date : 7 avril 2027, 9h à 16h, Saint-Joseph

Date : 8 avril 2027, 9h à 16h, Lévis

Date limite pour s'inscrire : 2 avril 2027

Éducation Sexuelle pour les jeunes hébergés

Description de la formation :

Mieux comprendre la sexualité des jeunes hébergés pour mieux les accompagner au quotidien. Cette formation aborde les enjeux du développement psycho-sexuel, les comportements à risque et les réalités propres au contexte de placement. Découvrez des pistes concrètes pour aborder avec confiance des thèmes essentiels comme le consentement, les relations égalitaires, la diversité sexuelle et la pornographie, afin de favoriser la santé sexuelle et le bien-être des jeunes.

Formatrice externe : Manon Gilbert

Cet automne :

Date : 30 novembre 2026, 9h à 16h, Saint-Joseph

Date : 7 décembre 2026, 9h à 16h, Saint-Joseph

Date limite pour s'inscrire : 25 novembre 2026

Cet hiver :

Date : 12 janvier 2027, 9h à 16h, Lévis

Date : 20 janvier 2027, 9h à 16h, Lévis

Date limite pour s'inscrire : 7 janvier 2027

CALACS: CRÉER UN MILIEU SÉCURISANT

Prévenir, reconnaître et agir face aux violences sexuelles

Description de la formation :

Cette formation vous permettra de mieux comprendre le développement psychosexuel des enfants et les enjeux liés aux violences sexuelles. Apprenez à reconnaître les signes pouvant révéler une situation préoccupante, à distinguer les comportements sexuels problématiques et à intervenir avec confiance et sensibilité lorsqu'un enfant effectue un dévoilement. À travers des outils concrets et des stratégies pratiques, découvrez comment favoriser la prévention, la protection et l'accompagnement des enfants, tout en contribuant à créer un milieu sécurisant, bienveillant et propice à leur développement.

Formateur externe : Organisme CALACS

Cet hiver :

Date : 16 mars 2027, 9h à 16h, Lévis

Date : 23 mars 2027, 9h à 16h, St-Joseph

Date limite pour s'inscrire : 11 mars 2027

Pour une pratique centrée sur la théorie de l'attachement

Description de la formation : Initialement conçue pour les professionnels des centres jeunesse et des écoles, cette formation a été adaptée spécifiquement pour répondre aux besoins des familles d'accueil. Elle vise à ce que les familles d'accueil puissent aisément utiliser les notions d'attachement dans le quotidien avec les enfants qu'elles accompagnent. Elle permet aux familles de mieux comprendre les dynamiques relationnelles qui s'installent spontanément avec les enfants qu'elles côtoient. Les notions théoriques y sont présentées à l'aide d'allégories qui livrent, sous une forme conviviale, les principaux concepts d'attachement. Divers exercices très concrets en assurent une bonne intégration chez les participants.

Formateur externe : Alexandre Baril– Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD)

Cet hiver :

Date : 31 mars 2027, 9h à 16h, Lévis

Date : 1 avril 2027, 9h à 16h, St-Joseph

Date limite pour s'inscrire : 25 mars 2027

Cet hiver :

Date : 21 avril 2027, 9h à 16h, St-Joseph

Date : 22 avril 2027, 9h à 16h, Lévis

Date limite pour s'inscrire : 15 avril 2027

Gestion des risques

Description de la formation : Lors de cette formation, vous apprendrez les fondements de la gestion des risques et du développement d'une culture de sécurité, les étapes du processus de la gestion des risques, le rôle et les responsabilités dans le processus et comment utiliser les outils et les ressources pour bien assumer vos responsabilités. Vous développerez notamment les habiletés pour compléter correctement le formulaire de déclaration AH-223-1.

Vous devez suivre la formation sur la plateforme "ENA partenaires" avant le jour de la formation. Voici le lien en vous connectant sur le site et chercher la formation 10496 : <https://fcp-partenaires.ca/enrol/index.php?id=10496>

Formatrice CIUSSSCN : Une professionnelle de l'équipe de la gestion des risques

Dates de formations en TEAMS :

16 septembre 2026, 14h à 15h30

26 novembre 2026, 9h30 à 11h

11 février 2027, 14h à 15h30

5 mai 2027, 9h30 à 11h

Date limite pour s'inscrire : 2 jours avant la formation

Règlement sur la classification des services offerts par une RI-RTF (en ligne asynchrone)

Description de la formation : Les objectifs de cette formation sont de reconnaître la nature légale de l'utilisation de l'Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance et de préciser les différentes modalités liées à l'utilisation de l'Instrument. Cette formation vise une appropriation des diverses modalités d'application du guide d'utilisation de l'Instrument sur la classification des services offerts en RI-RTF. Suivant la formation, si vous demeurez avec des questions, veuillez les acheminer à l'adresse courriel suivante :

classifications-ri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Formateur : Ministère de la santé et des services sociaux

Durée : 3h, au moment qui vous convient.

Frais remboursables : En joignant l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement.

Pour suivre la formation [Se connecter sur le site | ENA hors réseau](#) et rechercher la formation suivante :

[Règlement sur la classification des services offerts par une ressource intermédiaire et de type familial \(RI-RTF\)](#)

RCR-Secourisme général

Description de la formation : Comme mentionné dans le Cadre de référence RI-RTF, les ressources doivent maintenir leur conformité, en tout temps, aux 19 critères généraux du ministre en fonction de leur type de projet. Le critère 9 – Formation précise que la personne physique qui désire accueillir des usagers possède une formation à jour d'un organisme reconnu en réanimation cardiorespiratoire et en secourisme général. Les responsables de ressource se doivent de la renouveler aux 3 ans.

Aucun cours entièrement virtuel n'est accepté et ce, même lors du renouvellement. Le mode hybride est accepté, lorsque l'ensemble des compétences sont vues. Il est essentiel d'avoir le volet pratique en salle. Nous vous invitons à consulter l'article publié dans l'Infolettre de mai pour connaître les différentes compétences requises.

Lors de votre inscription, il est important de nommer que vous voulez suivre une formation RCR-Secourisme général incluant une portion relative au défibrillateur externe automatisé (DEA-Niveau C).

Formateur externe : De votre choix.

Date : Au moment opportun pour vous.

Frais remboursables : En joignant la facture et l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement.

Hygiène et salubrité alimentaire - Séance de formation en ligne asynchrone

Description de la formation : Cette formation vous enseignera à manipuler les aliments de façon à en préserver les qualités et l'innocuité; reconnaître sa part de responsabilité à l'égard de la manipulation des aliments et de leur innocuité; appliquer les bonnes pratiques et respecter les exigences relatives à la manipulation des aliments. Vous pouvez suivre cette formation au moment qui vous convient. *Il est à noter que les responsables RTF qui hébergent entre 4 et 9 usagers sont dans l'obligation de suivre cette formation (réglementée par le MAPAQ).*

Centre de formation : Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)

Durée : 3h30, au moment qui vous convient

Coût : 45 \$ + tx

Frais remboursables : En joignant l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement.

Pour suivre la formation : [Hygiène et salubrité alimentaires – Séance de formation \(en ligne\) | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec](#)

POUR VOUS INSCRIRE

PAR COURRIEL : formationsri-rtf.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Notez que toutes les formations sont gratuites ou remboursables sur présentation d'une facture et d'une attestation, lesquelles doivent être jointes à votre formulaire de demande de remboursement.



Programmation des formations 2026-2027

En collaboration avec le SCFP et Santé Québec Capitale-Nationale Universitaire

ALERTE NOUVEAUTÉ

La dépression

Description de la formation : Offrez-vous un moment pour mieux comprendre la dépression et soutenir efficacement les jeunes et les adultes que vous accompagnez. Nos ateliers de 2 heures proposent des outils concrets, des repères simples et des échanges enrichissants adaptés à la réalité des familles d'accueil et ressources intermédiaires. Que ce soit pour prévenir, reconnaître ou intervenir, ces formations vous permettront d'agir avec confiance et bienveillance.

Centre de formation : Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)

Cet automne :

Date : 21 septembre 2026, 10h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 16 septembre 2026

Cet hiver :

Date : 23 mars 2027, 10h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 18 mars 2027

ALERTE NOUVEAUTÉ

Comprendre notre clientèle DI-TSA et ses problématiques associées

Description de la formation :

Cette formation permet aux ressources de mieux comprendre les particularités des personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou des problématiques associées. Elle aborde notamment la santé mentale, les dépendances, les enjeux de trauma, les comportements problématiques et la pacification de crise. L'objectif est d'aider les ressources à mieux décoder les besoins derrière les comportements et à adapter leurs interventions au quotidien. Une formation concrète, nuancée et directement liée à la réalité terrain des RTF/RI.

Formatrice externe : Anouk Berthiaume

Cet automne :

Date : 28 septembre 2026, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 23 septembre 2026

Cet hiver :

Date : 25 janvier 2027, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 20 janvier 2027

Cadre de référence RI-RTF

Description de la formation : La formation vise à préciser les responsabilités de l'établissement versus celles des RI-RTF envers les usagers confiés dans ces milieux. Elle permet de mieux comprendre les balises qui encadrent la relation entre l'établissement et la ressource.

Formatrices CIUSSSCN : Natacha Boileau, Charline Drapeau et Jessica Trudel

Cet automne :

Date : 7 octobre 2026, 8h30 à 16h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 5 octobre 2026

Cet hiver :

Date : 3 février 2027, 8h30 à 16h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 1er février 2027

Politique de maltraitance

Description : Participez à un atelier qui vous outillera pour reconnaître, comprendre et agir face à la maltraitance envers les aînés et toute personne majeure en situation de vulnérabilité. À travers des exemples concrets et des ressources accessibles, vous apprendrez à détecter les signes de maltraitance et à intervenir avec bientraitance. Un geste simple peut faire toute la différence.

Formatrices CIUSSSSN : Luce Gabrielle Bouchard et Audrey Walsh

Cet automne :

Date : 13 octobre 2026, 9h à 11h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 8 octobre 2026

Cet hiver :

Date : 18 février 2027, 9h à 11h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 16 février 2027

Comprendre son relevé de paie

Description de la formation : L'objectif de cette formation est de vous faire connaître les composantes de la rétribution afin de bien comprendre votre relevé de paiement et être capable de l'analyser correctement.

Formateur CIUSSSSN : Kpeto Koumedzina

Date : 20 octobre 2026, 9h à 10h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 15 octobre 2026

ALERTE NOUVEAUTÉ

Observer pour mieux intervenir : comment recueillir, comprendre et transmettre l'information clinique

Description de la formation :

L'observation est un outil essentiel pour mieux comprendre l'utilisateur, prévenir les situations difficiles et soutenir le travail de l'équipe clinique. Cette formation aide les ressources à distinguer les faits des interprétations, à reconnaître les signes importants à observer et à transmettre l'information de façon claire, brève et utile. Elle aborde autant les manifestations liées à la DI, au TSA, à la santé mentale, à la douleur physique qu'aux changements de comportement. Une formation très concrète pour développer des observations plus justes, mieux documentées et réellement utiles à l'intervention.

Formatrice externe : Anouk Berthiaume

Cet automne :

Date : 29 octobre 2026, 9h—12h ZOOM

Date limite pour s'inscrire : 26 octobre 2026

Cet hiver :

Date : 25 février 2027, 9h —12h ZOOM

Date limite pour s'inscrire : 22 février 2027

Prévention du suicide

Description de la formation : L'atelier de sensibilisation vise à en apprendre plus sur la réalité du suicide au Québec. Elle vise également à prendre conscience de nos propres biais sociaux dans le but d'avoir une vision plus objective de la problématique. Dans cette présentation, nous discuterons des principaux signes de détresses et moments critiques associés au suicide dans le but de mieux repérer les personnes en détresse. Nous discuterons, également, de comment nous pouvons prendre soin de nous et quelles sont les bonnes trajectoires pour référer une personne potentiellement vulnérable au suicide.

Formateur externe : Centre de prévention du suicide de Québec

Cet automne :

Date : 5 novembre 2026, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 2 novembre 2026

Cet hiver :

Date : 2 mars 2027, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 25 février 2027

ALERTE NOUVEAUTÉ

Vieillessement de la clientèle DI-TSA et santé mentale

Description de la formation :

Le vieillissement des personnes présentant une DI ou un TSA peut se manifester différemment et amener des défis importants pour les ressources. Cette formation permet de mieux reconnaître les signes de déclin physique, cognitif, comportemental et émotionnel, tout en tenant compte des enjeux de santé mentale, de douleur mal exprimée et de perte d'autonomie. Les participants seront amenés à réfléchir aux adaptations possibles pour préserver la dignité, le rythme et les capacités de la personne. Une formation essentielle pour mieux accompagner les usagers vieillissants et se sentir mieux outillé face aux changements.

Formatrice externe : Anouk Berthiaume

Cet automne :

Date : 19 novembre 2026, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 17 novembre 2026

Cet hiver :

Date : 18 mars 2027, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 15 mars 2027

ALERTE NOUVEAUTÉ

La primauté des personnes en contexte DI-TSA et problématiques associées

Description de la formation :

Cette formation vise à mieux comprendre comment appliquer concrètement la primauté des personnes dans les interventions quotidiennes auprès d'une clientèle DI-TSA présentant parfois des enjeux complexes. Elle aborde l'autonomie, la dignité, le pouvoir d'agir, la participation de l'utilisateur et les limites nécessaires à la sécurité. Les ressources seront invitées à réfléchir à leur posture d'intervention, particulièrement en contexte de crise, de rigidités, de santé mentale, de dépendances ou de vieillissement. Une formation pratique pour soutenir la personne sans infantiliser, tout en maintenant un cadre sécurisant.

Formatrice externe : Anouk Berthiaume

Cet automne :

Date : 10 décembre 2026, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 7 décembre 2026

Cet hiver :

Date : 29 mars 2027, 9h à 12h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 24 mars 2027

Gestion des risques

Description de la formation : Lors de cette formation, vous apprendrez les fondements de la gestion des risques et du développement d'une culture de sécurité, les étapes du processus de la gestion des risques, le rôle et les responsabilités dans le processus et comment utiliser les outils et les ressources pour bien assumer vos responsabilités. Vous développerez notamment les habiletés pour compléter correctement le formulaire de déclaration AH-223-1.

Vous devez suivre la formation sur la plateforme "ENA partenaires" avant le jour de la formation. Voici le lien en vous connectant sur le site et chercher la formation 10496 : <https://fcp-partenaires.ca/enrol/index.php?id=10496>

Formatrice CIUSSSCN : Une professionnelle de l'équipe de la gestion des risques

Dates de formations en TEAMS :

16 septembre 2026, 14h à 15h30

26 novembre 2026, 9h30 à 11h

11 février 2027, 14h à 15h30

5 mai 2027, 9h30 à 11h

Date limite pour s'inscrire : 2 jours avant la formation

POUR VOUS INSCRIRE

PAR COURRIEL : formationsri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Notez que toutes les formations sont gratuites ou remboursables sur présentation d'une facture et d'une attestation, lesquelles doivent être jointes à votre formulaire de demande de remboursement.



Programmation des formations 2026-2027

En collaboration avec le SCFP et Santé Québec Capitale-Nationale Universitaire

Hygiène et salubrité alimentaire— Séance de formation (en ligne asynchrone)

Description de la formation : Cette formation vous enseignera à manipuler les aliments de façon à en préserver les qualités et l'innocuité, reconnaître sa part de responsabilité à l'égard de la manipulation des aliments et de leur innocuité, appliquer les bonnes pratiques et respecter les exigences relatives à la manipulation des aliments. Vous pouvez suivre cette formation au moment qui vous convient. *Il est à noter que les responsables RTF qui hébergent entre 4 et 9 usagers sont dans l'obligation de suivre cette formation (réglementée par le MAPAQ).*

Formateur : Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)

Durée : 3h30, au moment qui vous convient

Coût : 45 \$ + tx

Frais remboursables : En joignant l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement.

Pour suivre la formation : [Hygiène et salubrité alimentaires – Séance de formation \(en ligne\) | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec](#)

RCR-Secourisme général

Description de la formation : Comme mentionné dans le Cadre de référence RI-RTF, les ressources doivent maintenir leur conformité, en tout temps, aux 19 critères généraux du ministre en fonction de leur type de projet. Le critère 9 – Formation précise que la personne physique qui désire accueillir des usagers possède une formation à jour d'un organisme reconnu en réanimation cardiorespiratoire et en secourisme général. Les responsables de ressource se doivent de la renouveler aux 3 ans.

Aucun cours entièrement virtuel n'est accepté et ce, même lors du renouvellement. Le mode hybride est accepté, lorsque l'ensemble des compétences sont vues. Il est essentiel d'avoir le volet pratique en salle. Nous vous invitons à consulter l'article publié dans l'Infolettre de mai pour connaître les différentes compétences requises.

Lors de votre inscription, il est important de nommer que vous voulez suivre une formation RCR-Secourisme général incluant une portion relative au défibrillateur externe automatisé (DEA-Niveau C).

Formateur externe : De votre choix

Date : Au moment opportun pour vous.

Frais remboursables : En joignant la facture et l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement.

Règlement sur la classification des services offerts par une RI-RTF (en ligne asynchrone)

Description de la formation : Les objectifs de cette formation sont de reconnaître la nature légale de l'utilisation de l'Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance et de préciser les différentes modalités liées à l'utilisation de l'Instrument. Cette formation vise une appropriation des diverses modalités d'application du guide d'utilisation de l'Instrument sur la classification des services offerts en RI-RTF. Suivant la formation, si vous demeurez avec des questions, veuillez les acheminer à l'adresse courriel suivante : classifications-ri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Formateur : Ministère de la santé et des services sociaux

Durée : 3h, au moment qui vous convient.

Pour suivre la formation [Se connecter sur le site | ENA hors réseau](#) et rechercher la formation suivante :

[Règlement sur la classification des services offerts par une ressource intermédiaire et de type familial \(RI-RTF\)](#)

Frais remboursables : En joignant l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement.

Les principes pour le déplacement sécuritaire des personnes (PDSP)

Description de la formation : La formation Principes pour le déplacement sécuritaire des personnes (PDSP) s'adresse aux RTF qui accompagnent des usagers pouvant nécessiter une aide physique au quotidien. Cette formation a pour objectif d'apprendre à déplacer, mobiliser et accompagner les personnes de manière sécuritaire, tout en protégeant l'intégrité physique du soignant.

Elle est particulièrement utile lorsque vous intervenez auprès d'usagers :

- Ayant des difficultés de mobilité, d'équilibre ou de coordination;
- Présentant une perte d'autonomie, temporaire ou permanente;
- Nécessitant de l'aide pour les transferts (lit, chaise, toilette), les déplacements ou l'accompagnement sécuritaire;
- Vivant avec une déficience physique, intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, lorsqu'un soutien physique est requis.

Formateur externe : De votre choix

Date : Au moment opportun pour vous.

Frais remboursables : En joignant la facture et l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement.

À noter que pour Charlevoix vous pouvez vous référer à cet organisme :

Service aux entreprises (SAE) du Centre de formation de Charlevoix (Avisé)

Téléphone : 418-435-6805, poste 2300

Courriel : infosae@cscharlevoix.qc.ca

Site web : aviseformation.ca

Notez que toutes les formations sont gratuites ou remboursables sur présentation d'une facture et d'une attestation, lesquelles doivent être jointes à votre formulaire de demande de remboursement.

Programmation des formations 2026-2027

En collaboration avec l'ARIHQ et Santé Québec Capitale-Nationale Universitaire

Cadre de référence RI-RTF

Description de la formation : La formation vise à préciser les responsabilités de l'établissement versus celles des RI-RTF envers les usagers confiés dans ces milieux. Elle permet de mieux comprendre les balises qui encadrent la relation entre l'établissement et la ressource.

Formatrices CIUSSSCN : Natacha Boileau, Charline Drapeau et Jessica Trudel

Cet automne :

Date : 7 octobre 2026, 8h30 à 16h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 2 octobre 2026

Cet hiver :

Date : 3 février 2027, 8h30—16h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 29 janvier 2027

Gestion des risques

Description de la formation : Lors de cette formation, vous apprendrez les fondements de la gestion des risques et du développement d'une culture de sécurité, les étapes du processus de la gestion des risques, le rôle et les responsabilités dans le processus et comment utiliser les outils et les ressources pour bien assumer vos responsabilités. Vous développerez notamment les habiletés pour compléter correctement le formulaire de déclaration AH-223-1.

Vous devez suivre la formation sur la plateforme "ENA partenaires" avant le jour de la formation. Voici le lien en vous connectant sur le site et chercher la formation 10496 : <https://fcp-partenaires.ca/enrol/index.php?id=10496>

Formatrice CIUSSSCN : Une professionnelle de l'équipe de la gestion des risques

Dates de formations en TEAMS :

16 septembre 2026, 14h à 15h30

26 novembre 2026, 9h30 à 11h

11 février 2027, 14h à 15h30

5 mai 2027, 9h30 à 11h

Date limite pour s'inscrire : 2 jours avant la formation

Règlement sur la classification des services offerts par une RI-RTF (en ligne asynchrone)

Description de la formation : Les objectifs de cette formation sont de reconnaître la nature légale de l'utilisation de l'Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance et de préciser les différentes modalités liées à l'utilisation de l'Instrument. Cette formation vise une appropriation des diverses modalités d'application du guide d'utilisation de l'Instrument sur la classification des services offerts en RI-RTF. Suivant la formation, si vous demeurez avec des questions, veuillez les acheminer à l'adresse courriel suivante :

classifications-ri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Formateur : Ministère de la santé et des services sociaux

Durée : 3h, au moment qui vous convient.

Frais remboursables : En joignant l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement.

Pour suivre la formation [Se connecter sur le site | ENA hors réseau](#) et rechercher la formation suivante :

[Règlement sur la classification des services offerts par une ressource intermédiaire et de type familial \(RI-RTF\)](#)

POUR VOUS INSCRIRE

PAR COURRIEL : formationsri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Notez que toutes les formations sont gratuites.

Programmation des formations 2026-2027

En collaboration avec la FRIJQ et Santé Québec Capitale-Nationale Universitaire

Cadre de référence RI-RTF

Description de la formation : La formation vise à préciser les responsabilités de l'établissement versus celles des RI-RTF envers les usagers confiés dans ces milieux. Elle permet de mieux comprendre les balises qui encadrent la relation entre l'établissement et la ressource.

Formatrices CIUSSSCN : Natacha Boileau, Charline Drapeau et Jessica Trudel

Cet automne :

Date : 7 octobre 2026, 8h30 à 16h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 2 octobre 2026

Cet hiver :

Date : 3 février 2027, 8h30—16h en virtuel

Date limite pour s'inscrire : 29 janvier 2027

Gestion des risques

Description de la formation : Lors de cette formation, vous apprendrez les fondements de la gestion des risques et du développement d'une culture de sécurité, les étapes du processus de la gestion des risques, le rôle et les responsabilités dans le processus et comment utiliser les outils et les ressources pour bien assumer vos responsabilités. Vous développerez notamment les habiletés pour compléter correctement le formulaire de déclaration AH-223-1.

Vous devez suivre la formation sur la plateforme "ENA partenaires" avant le jour de la formation. Voici le lien en vous connectant sur le site et chercher la formation 10496 : <https://fcp-partenaires.ca/enrol/index.php?id=10496>

Formatrice CIUSSSCN : Une professionnelle de l'équipe de la gestion des risques

Dates de formations en TEAMS :

16 septembre 2026, 14h à 15h30

26 novembre 2026, 9h30 à 11h

11 février 2027, 14h à 15h30

5 mai 2027, 9h30 à 11h

Date limite pour s'inscrire : 2 jours avant la formation

Règlement sur la classification des services offerts par une RI-RTF (en ligne asynchrone)

Description de la formation : Les objectifs de cette formation sont de reconnaître la nature légale de l'utilisation de l'Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance et de préciser les différentes modalités liées à l'utilisation de l'Instrument. Cette formation vise une appropriation des diverses modalités d'application du guide d'utilisation de l'Instrument sur la classification des services offerts en RI-RTF. Suivant la formation, si vous demeurez avec des questions, veuillez les acheminer à l'adresse courriel suivante :

classifications-ri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Formateur : Ministère de la santé et des services sociaux

Durée : 3h, au moment qui vous convient.

Frais remboursables : En joignant l'attestation de formation à votre formulaire de demande de remboursement.

Pour suivre la formation [Se connecter sur le site | ENA hors réseau](#) et rechercher la formation suivante :

[Règlement sur la classification des services offerts par une ressource intermédiaire et de type familial \(RI-RTF\)](#)

POUR VOUS INSCRIRE

PAR COURRIEL : formationsri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Notez que toutes les formations sont gratuites.

VRAI OU FAUX?

CONSIGNES

En équipe, répondez et discutez de ces 3 vrai ou faux. Êtes-vous surpris des réponses? Que pouvez-vous faire pour prévenir les chutes?

Q. Au Québec, les chutes sont la PREMIERE CAUSE des hospitalisations reliées à un traumatisme non intentionnel, et ce, peu importe l'âge.

R. VRAI. C'est la première cause et ce, peu importe l'âge.

Q. Au Québec, les chutes causent en moyenne 150 décès par année.

R. FAUX. Entre 2015 et 2017, il y a eu en moyenne 1285 décès par année reliés à une chute.

Q. La peur de tomber est un facteur de risque de chutes.

R. VRAI. Il est bien documenté que la peur de chuter est l'un des principaux facteurs de risque de chute, il fait d'ailleurs partie de l'une des 3 questions de repérage de risque de chute généralement utilisées, avec les antécédents de chutes et l'instabilité à la marche! De la documentation est disponible sur le site : [Outils cliniques pour les milieux de vie | Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire](#) .

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez diriger les personnes vers le [site de Santé Québec Capitale-Nationale - Universitaire](#). Les statistiques de ce document proviennent du [site de LOOP](#), une communauté engagée spécialisée en prévention des chutes.

ESTIME LA STAT •

CONSIGNES

Demandez à vos collègues d'estimer la statistique. Profitez-en pour discuter prévention des chutes!

Q. Les chutes causent en moyenne combien de décès par année au Québec?

- a) 12
- b) 120
- c) 1200
- d) 12000

R. c) 1200. Entre 2015 et 2017, il y a eu en moyenne 1285 décès par année reliés à une chute.

Q. Au Canada, combien de personnes sont hospitalisées pour un traumatisme crânien lié à une chute chaque année?

- a) 1000
- b) 4000
- c) 6000
- d) 10000

R. d) En moyenne, 10000 personnes sont hospitalisées en raison d'un traumatisme crânien lié à une chute chaque année au Canada.

Q. La prise de QUATRE MÉDICAMENTS augmente le risque de chute de combien?

- a) 20%
- b) 45%
- c) 60%
- d) 75%

R. d) 75%. « Des chercheurs ont estimé que notre risque de chuter augmente de 75% lorsqu'on prend aussi peu que quatre médicaments! Il est toutefois important de savoir que tous les médicaments ne sont pas égaux quant au risque de chute. » ([réseau canadien pour l'usage approprié des médicaments et la déprescription](#)) Encouragez les personnes à parler à leur pharmacien des médicaments qu'ils prennent s'ils chutent ou s'ils ont peur de chuter (ex. : perte d'équilibre, étourdissement).

TROUVE LE RISQUE !

CONSIGNES

Aménagez une chambre ou un lieu afin d'y inclure différents dangers pouvant entraîner une chute. Invitez les membres de votre équipe à identifier les différents risques et discutez des solutions à mettre en place pour sécuriser l'environnement.

SUGGESTIONS D'ÉLÉMENTS À INCLURE DANS VOTRE AMÉNAGEMENT

- Eau au sol sans pancarte
- Passage :
 - encombrez le passage avec des objets (chariots, chaises roulantes, etc.)
 - meubles qui entravent la circulation;
- Chambre :
 - lit qui est trop élevé;
 - éclairage trop faible;
 - équipement sans les freins;
 - table de chevet ou accessoire de marche trop éloignés du lit;
 - fils qui traînent au sol;
 - objets qui traînent au sol.

Pour les gens qui seraient absents ou non-disponibles la journée de l'activité, vous pouvez prendre en photo l'espace que vous avez aménagé et refaire l'activité avec eux à partir des photos.

Cette activité est inspirée de celle proposée sur le site de Parachute, un site dédié à la prévention des chutes (<https://www.fallsloop.com/fr/>)



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

Quebec.ca/prévention-incendies

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

CONSEILS ÉLECTRISANTS



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur et de vos piles au moins 2 fois par année, en appuyant sur le bouton d'essai;
- Installez au moins un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- Remplacez votre avertisseur de fumée 10 ans après la date indiquée sur votre appareil;
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.



CERTIFICATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Assurez-vous que vos appareils électriques sont certifiés au Canada. Ils doivent porter l'un des symboles suivants :



APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Lisez le manuel du fabricant avant d'utiliser l'appareil et suivez toujours les consignes;
- Respectez le dégagement minimal requis (celui-ci peut différer d'un appareil à l'autre);
- Suivez le temps d'utilisation recommandé par le fabricant (p. ex. : pour votre couverture électrique chauffante);
- Débranchez les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés.



APPAREILS ENDOMMAGÉS

- Remplacez tout appareil endommagé, usé ou non conforme;
- Vérifiez régulièrement l'état de vos appareils et des fils électriques; un fil effiloché ou abîmé peut causer un début d'incendie;
- Ne coupez pas la troisième broche de mise en terre d'une fiche électrique.



MODIFICATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Ne modifiez jamais un appareil électrique;
- Confiez la réparation de vos appareils électriques à un spécialiste certifié.



CHARGEUR

- Utilisez le chargeur fourni par le fabricant ou un chargeur certifié (p. ex. : cUL, cSA);
- Respectez le temps maximal prévu pour la recharge;
- Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, à la chaleur ou au froid intense;
- Jetez les piles dans un point de dépôt ou encore à l'écocentre.



RALLONGES

- Utilisez les rallonges comme une solution temporaire uniquement;
- Assurez-vous de garder les rallonges dégagées. Évitez de les coincer sous un tapis ou derrière un meuble.



MULTIPRISES

- Branchez-y uniquement des appareils à faible consommation d'électricité et privilégiez les multiprises avec disjoncteurs intégrés.



CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- Gardez tout matériau combustible (rideaux, tentures, meubles, etc.) à une distance minimale de 15 centimètres du chauffage mural;
- Si vous utilisez un chauffage d'appoint, choisissez un modèle muni d'un arrêt automatique, installez-le à au moins 1 mètre de distance de tout matériau combustible et branchez-le directement dans la prise murale.



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À LA MAISON

- Faites toujours appel à un maître électricien pour vos travaux touchant l'électricité;
- Laissez toujours en place le couvercle protecteur du panneau électrique et contactez un électricien si le panneau dégage une chaleur anormale;
- Si un fusible saute dans votre panneau électrique, vérifiez s'il n'y a pas trop d'appareils branchés sur ce circuit. S'il n'y a pas de raison apparente pour ce bris, faites inspecter le fusible par un maître électricien.

SAVIEZ-VOUS QUE PLUS DE 23 % DES INCENDIES DE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS
SONT CAUSÉS PAR LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ?

Quebec.ca/prévention-incendies

Responsabilités des propriétaires et des locataires

Les propriétaires doivent fournir des avertisseurs de fumée en bon état de marche et les locataires doivent les vérifier, les entretenir et remplacer les piles, s'il y a lieu.

En savoir plus ?

- Informez-vous auprès de votre municipalité ou auprès de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). La RBQ administre le Code de sécurité, dans lequel sont notamment consignées des obligations concernant la sécurité incendie.
- Ces obligations s'adressent entre autres aux propriétaires d'immeubles **de plus de deux étages et de plus de huit logements**.
- Vous êtes visé par cette réglementation? Pour tout savoir sur vos obligations, consultez rbq.gouv.qc.ca/securite.



Au son de l'avertisseur de fumée :

sortez !

La fumée est mortelle et se propage rapidement. Chaque seconde est comptée, vous avez moins de trois minutes pour évacuer!



- Alerte sans délai vos enfants et les autres occupants.
- Sortez de la maison sans perdre de temps.
- Rendez-vous au point de rassemblement à l'extérieur et vérifiez que personne ne manque à l'appel.
- Appelez le 9-1-1 une fois dehors.

La règle d'or

Ne retournez jamais dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes.

Appliquez la formule qui augmentera vos chances de sortir sain et sauf d'un incendie :

Vérifiez
l'avertisseur
de fumée

+

Préparez
un plan
d'évacuation

+

Exercez-vous
à évacuer

Augmentez vos chances de sortir
sain et sauf d'un incendie.

Pour plus d'information, communiquez avec le service de sécurité incendie de votre municipalité ou consultez securitepublique.gouv.qc.ca.

Sécurité publique
Québec



(2014-08)

L'avertisseur de fumée...

sauve des vies !



Avez-vous un

avertisseur de fumée ?



Les incendies mortels surviennent **surtout la nuit**. Pensez-y ! Vous aurez besoin d'un avertisseur de fumée qui fonctionne pour vous réveiller !

- **Installez** des avertisseurs de fumée et **vérifiez** leur bon fonctionnement.

Rappelez-vous, le feu ne dort jamais !



Québec



Choisir, installer et vérifier ses avertisseurs de fumée

1. Quel avertisseur choisir ?

À pile

- Préférez un avertisseur à **pile longue durée**.



Électrique

- Préférez un modèle avec une pile d'appoint en cas de panne de courant.
- Des avertisseurs **interconnectés** font gagner de précieuses secondes au moment d'évacuer. Peu importe où se trouve le feu, ils sonnent tous en même temps !

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) — un gaz mortel. Si votre domicile dispose d'appareils fixes à combustion (ex. : poêle à bois, fournaise au mazout) ou d'un garage adjacent, procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone.

Recherchez ces logos !

Avertisseur de fumée :



Avertisseur de monoxyde de carbone :



Ces logos garantissent que vos avertisseurs répondent aux toutes dernières normes de sécurité canadiennes.

2. Où les installer ?

- Installez des avertisseurs de fumée dans chaque chambre et à chaque étage de la maison (corridors et aires communes), y compris au sous-sol.
- Placez vos avertisseurs loin des appareils de cuisson, des bouches d'aération ou des salles de bain.



Pour les personnes malentendantes, installez des avertisseurs de fumée avec une lumière stroboscopique. Il existe aussi des appareils d'alarme à vibration destinés à être placés sous l'oreiller ou le lit.



3. Comment les vérifier ?

Une fois par mois

- Vérifiez la pile en appuyant sur le bouton d'essai; un signal sonore doit se faire entendre. Si ce signal est muet, changez la pile ou remplacez votre avertisseur s'il est défectueux.



Un avertisseur qui fonctionne, ça sonne !

Une fois par année

- Qu'il soit à pile ou électrique, vérifiez la capacité de votre avertisseur à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de lui. S'il ne sonne pas, remplacez-le.

La plupart des compagnies qui offrent un service d'avertisseurs reliés à une centrale font l'entretien et la vérification annuels sur demande. Informez-vous !

Ils ne sont pas éternels...

- Un avertisseur de fumée a une durée de vie de **10 ans**.
- Un avertisseur de monoxyde de carbone a une durée de vie de **5 à 10 ans** à partir de son activation. Consultez les directives du fabricant.



Vérifiez la date de fabrication de vos avertisseurs de fumée ; si cette date est absente, remplacez-les dès aujourd'hui !

Attention !

- Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche sourdine de l'appareil.
- N'appliquez jamais de peinture sur l'avertisseur de fumée. S'il est peint, remplacez-le.



Pas d'avertisseur : c'est mortel !

Être prêt en cas
d'incendie chez soi,
c'est possible!

L'avertisseur de fumée : le moyen
le plus fiable pour vous alerter!

Ayez au moins un avertisseur
de fumée par étage.

- Vérifiez-les régulièrement,
idéalement tous les mois, et
remplacez-les aux 10 ans.
- Ne retirez jamais la pile de
l'avertisseur et ne le débranchez pas,
même s'il se déclenche inutilement. Utilisez
plutôt la touche de sourdine de l'appareil.
- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de fumée
dans le corridor près des chambres.



La fumée est mortelle et se propage à
une vitesse fulgurante.

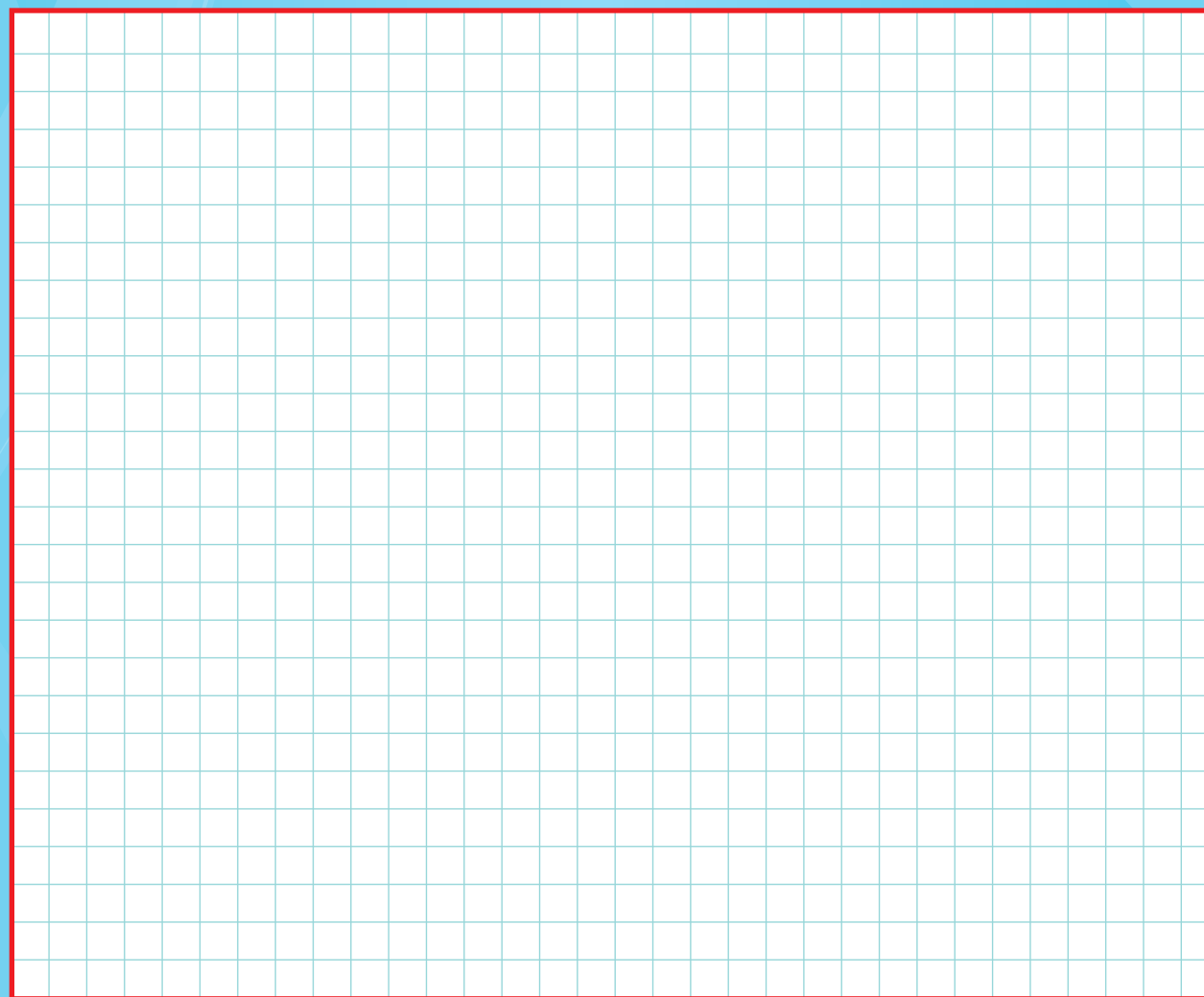
securitepublique.gouv.qc.ca

Le plan d'évacuation de ma maison

Dessinez un plan d'évacuation par étage.



- Le plan d'évacuation augmente vos chances, à vous
et à votre famille, de sortir sains et saufs en cas d'incendie.
- Faites l'exercice d'évacuation au moins une fois par année avec vos
enfants afin de pouvoir sortir le plus rapidement possible.



Un plan quadrillé et des pictogrammes à découper sont accessibles à securitepublique.gouv.qc.ca.

Préparer
un plan
d'évacuation,



c'est rassurant!



Exercez-vous en famille!

Dessinez votre plan d'évacuation

- Dessinez le plan d'évacuation de votre maison en faisant participer vos enfants et tout autre occupant.
- Si vous êtes locataire, prenez connaissance de la procédure d'évacuation prévue par votre propriétaire. S'il n'y en a pas, avisez-le de l'importance d'en prévoir une.

Indiquez les éléments suivants sur votre plan

- Pour chaque pièce, deux sorties accessibles, si possible, comme une porte et une fenêtre.
- L'emplacement de tous les avertisseurs de fumée.
- L'emplacement des extincteurs portatifs.



- En pointillé, tous les trajets à partir de chaque pièce pour vous rendre dehors.
- Le point de rassemblement à l'extérieur, généralement à l'avant de votre maison ou de votre immeuble.

Prévoyez aussi

- Comment évacuer vos jeunes enfants et, s'il y a lieu, les personnes âgées ou handicapées.
- Comment joindre le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre maison, par exemple en vous rendant chez un voisin.

Assurez-vous que

9-1-1



- les sorties indiquées sur votre plan (portes, fenêtres, corridors, balcons, galeries ou cages d'escalier) sont dégagées en tout temps. Portez une attention spéciale :
 - aux objets encombrants dans les sorties, comme les jouets, les vélos et le barbecue;
 - à l'accumulation de neige qui peut bloquer certaines sorties.
- les fenêtres qui peuvent servir de sortie :
 - ne sont pas encombrées par des objets, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
 - sont déneigées et déglacées en hiver;
 - sont à une hauteur accessible pour un jeune enfant et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir;
 - sont équipées d'un moyen sécuritaire pour atteindre le sol à partir d'un étage supérieur, comme une échelle de secours.

Vos sorties doivent être accessibles en tout temps!

Avertis, Prêts, Sortez!

Au son de l'avertisseur de fumée :

- Alertez sans délai les enfants et les autres occupants.
- Sortez de la maison sans perdre de temps.
- Rendez-vous au point de rassemblement et vérifiez que personne ne manque à l'appel.
- Appelez le 9-1-1 et attendez les pompiers au point de rassemblement.
- Ne retournez jamais à l'intérieur, même pour sauver une personne, un animal ou pour récupérer vos effets personnels. Les pompiers sont équipés pour ça!

Saviez-vous que les décès dans les incendies arrivent surtout la nuit alors que tout le monde dort?

MAIS...

- Si la porte de la pièce où vous vous trouvez est chaude au toucher :
 - Ne l'ouvrez pas;
 - Bloquez le passage de la fumée au pied de la porte avec un linge ou un vêtement;
 - Signalez votre présence à la fenêtre.
- S'il y a beaucoup de fumée :
 - Marchez à quatre pattes pour respirer le moins possible de fumée toxique et mieux voir où vous allez;
 - Dirigez-vous rapidement vers la sortie la plus proche.

Souvenez-vous que, lors d'un incendie, chaque seconde compte.

Exercez-vous!

